

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Châteaubernard (16100)

## Premier tour

– le 07/06/2020 –

### Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

#### Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)

La compétence pistes cyclables appartenant à Grand Cognac, la ville de Châteaubernard s'engage à soutenir l'élaboration d'un plan vélo digne de ce nom à l'échelle de l'agglomération. Par ailleurs, au niveau communal, la dimension cyclable est intégrée à tous nos projets de requalification de voirie.

### Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*Il s'agit de participer à une réflexion concertée avec les autres municipalités de l'agglomération sur les itinéraires cyclables*

#### Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)

Dans le cadre de notre futur comité vert citoyen, nous désignerons un(e) responsable vélo et nous nous engageons à faire tout notre possible pour faciliter les déplacements vélo sur le territoire de notre commune

### Action n°3

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*Idem, ce comité pourra réunir les personnes ressources (élus, services techniques, usagers...) des communes de l'agglomération.*

#### Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)

oui, toujours dans le cadre de notre comité vert citoyen. Cette question nécessite toutefois des précisions : différence avec la question 2 ?

### Action n°4

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : A définir en relation avec les autres communes de l'agglomération et en concertation avec Vélo'd'vie.

#### Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)

Non pas possible de s'engager sans connaître les faisabilités techniques et sans accord des services du département

### Action n°5

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : la gare, les écoles, collèges et lycées, les centres commerciaux, les lieux culturels (cinéma, théâtre...) et sportifs (piscine, stade...)

#### Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)

Nous suggérons d'adapter la signalétique en indiquant les distances en temps piéton et temps vélo

### Action n°6

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

#### Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)

Oui pour la notion inter-quartiers selon un plan pluriannuel à déterminer en concertation avec Grand Cognac

### Action n°7

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

#### Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)

En concertation avec Grand Cognac

**Action n°8**

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. En priorité le franchissement de la voie ferrée et de la N 141

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

Avoir coupé Châteaubernard en deux, séparé des quartiers, tranché des rues sans avoir pensé à les relier (passerelles piéton/vélo) fut en effet une hérésie

**Action n°9**

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

Cette mesure fait partie de nos objectifs. Elle peut paraître très ambitieuse mais nous comptons bien commencer à la mettre en oeuvre rapidement dans certains quartiers (Rue des Vauzelles/ Route de l'Echassier...)

**Action n°10**

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

Trois projets font déjà l'objet d'une étude

**Action n°11**

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

Engagement uniquement sur les SAS vélo

**Action n°12**

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

Pas tout à fait, nous envisageons de détourner une partie de la circulation devant nos écoles plutôt que la supprimer

**Action n°13**

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

cette question nécessite une précision - Stationnement vélo/auto ?

**Action n°14**

Offrir du stationnement vélo sécurisé dans les zones commerciales et d'emploi, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

*Pas de commentaire*

**Action n°15**

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

Dans les lieux publics oui ( mairie, médiathèque, poste, écoles, castel, salles associatives. Côté commerces, cette mesure relève de la compétence de chaque commerce ou de Grand Cognac

**Action n°16**

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

*Pas de commentaire*

**Action n°17**

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

*Pas de commentaire*

**Action n°18**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*A l'échelle de l'agglomération*

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

Oui pour le soutien. En ce qui concerne les locaux, en fonction des disponibilités.

**Action n°19**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

*Pas de commentaire*

**Action n°20**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

Et si les enfants venaient avec le leur ?

**Action n°21**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

Déjà en pratique par plusieurs élus

**Action n°22**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

Nous pouvons l'envisager pour la police municipale.

**Action n°23**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

Nous nous engageons à faire cette proposition aux associations de parents d'élèves

**Action n°24**

Créer une "journée sans voiture". A l'échelle de l'agglomération

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

*Pas de commentaire*

**Action n°25**

Créer une "fête du vélo". A l'échelle de l'agglomération

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

*Pas de commentaire*

**Pierre Yves Briand (Bien vivre à Châteaubernard)**

Depuis plusieurs années la ville de Châteaubernard s'emploie à développer les déplacements doux. Cependant, compte tenu de l'imbrication de nos paysages divers (urbain, rural, industriel, commercial, militaire etc.) et des différents partenaires (Etat, Région, Département, Agglomération, particuliers etc.) il est complexe d'optimiser un plan vélo, du moins à court terme. Mais notre équipe composée de plusieurs amateurs de vélo s'y attache !